

[Texte]

the Newfoundlanders are taking these large salmon which, if they were only caught in the rivers, would be caught in Quebec or in New Brunswick. The fishery off Port aux Basques is new. It began in the early sixties and grew rapidly. Now it is falling off because there are not anything like as many salmon swimming by. This is one of our interprovincial problems, it is a problem in a sense as between provinces. I believe this is one of the reasons why at an unofficial meeting with MPs two weeks ago, perhaps you were there, that Mr. Levelton suggested that perhaps a shortening of the Newfoundland season might be necessary to preserve large salmon going to New Brunswick and Quebec past Newfoundland.

• 1150

Mr. Cyr: What about the permits for driftnets-driftnetting?

Mr. Davis: We have reduced the number of permits by ruling out those who have other jobs. Those fishermen at Port aux Basques, for example, who have full-time jobs working for the CNR, working for pulp mills, etc., cannot fish this year or in future years. We have also brought them within the 12-mile limit, they cannot fish outside 12 miles now. They used to go much further off with their driftnets. Mr. Levelton, is there anything else we have done?

Mr. C. R. Levelton (Director General, Regional Operations, Fisheries Service): I will just say briefly Mr. Chairman, that the regulation which we have proposed, but which has not been enacted—they are in the proposal stage—for the Maritime Provinces for the driftnet fisheries really means that between 250 to 300 driftnetters will be out of business. It would not be profitable for them to gear-up for the salmon fishery and engage in that fishery this year if we adopt the regulations which are proposed. So there is a very severe restriction indeed on the direct fisheries in the Maritimes and Port aux Basques.

Mr. Crouse: A supplementary question.

The Chairman: Mr. Crouse.

Mr. Crouse: Is there any indication within the Department that you will have more funds for salmon research and development on the Atlantic Coast because obviously we need more funds for this type of development. Is there any indication that this will happen within the foreseeable future, in this year or certainly next year? Have you any long-range plans for Atlantic Coast salmon development?

Mr. Davis: Yes, we have long-range plans, but what is called now is not so much more research—we have been doing a lot of research on salmon for 50 years—we need to stop people taking salmon.

An Hon. Member: That is more conservation.

Mr. Davis: That is what is really needed. The situation on the East Coast is wide open as compared to the West Coast. On the West Coast for 30 years they have had

[Interprétation]

Neuviens prennent ces gros saumons qui, s'ils n'étaient pêchés que dans les rivières, seraient pris au Québec ou au Nouveau-Brunswick. La pêche au large de Port aux Basques est nouvelle. Elle a débuté au commencement des années 60 et a crû rapidement. Maintenant elle est en train de régresser parce qu'il y a beaucoup moins de saumons. C'est un problème entre les provinces. Je crois que c'est l'une des raisons pour lesquelles, lors d'une réunion officielle avec les députés il y a deux semaines, et vous étiez peut-être là, M. Levelton a suggéré de raccourcir la saison de pêche à Terre-Neuve afin de préserver les grands saumons qui s'en vont vers le Nouveau-Brunswick et le Québec en passant par Terre-Neuve.

M. Cyr: Que fait-on en ce qui concerne les permis pour les filets flottants?

M. Davis: Nous avons diminué le nombre des permis en les refusant à ceux qui ont un autre emploi. Les pêcheurs de Port aux Basques, par exemple, qui ont un emploi à temps plein au CN, ou qui travaillent pour des usines de pâte à papier, etc., ne pourront pas pêcher cette année ou dans les années à venir. De plus, on ne peut plus pêcher au-delà de douze milles. Les pêcheurs avaient l'habitude d'aller beaucoup plus loin que cela avec leurs filets flottants. Monsieur Levelton, est-ce que nous avons fait autre chose?

M. C. R. Levelton (Directeur général, Opérations régionales, service des Pêches): Je vais vous dire brièvement, monsieur le président, que les règlements que nous avons proposés, et qui n'ont pas encore été adoptés, car ils sont à l'état de proposition, signifient que 250 à 300 pêcheurs qui avaient l'habitude d'utiliser des filets flottants dans les Provinces maritimes ne pourront plus le faire. Ils n'auraient rien à gagner en s'organisant pour pêcher ainsi le saumon et en commençant à le faire cette année, si les règlements que nous avons proposés sont adoptés. Il y a donc une restriction très rigoureuse en ce qui concerne la pêche aux filets flottants dans les Maritimes et à Port aux Basques.

M. Crouse: J'aurais une question supplémentaire à poser.

Le président: Monsieur Crouse.

M. Crouse: Est-ce que votre ministère envisage d'avoir plus de fonds affectés à la recherche et à l'exploitation du saumon sur la côte atlantique, car il est évident qu'il nous faut plus de fonds pour ce genre d'exploitation. Semble-t-on envisager cela dans un avenir rapproché, cette année ou l'an prochain? Avez-vous des projets à long terme en ce qui concerne l'exploitation du saumon sur la côte atlantique?

M. Davis: Oui, nous avons des projets à long terme, mais ce que nous ferons n'est pas tellement de la recherche, car nous en avons fait beaucoup sur le saumon depuis 50 ans; il nous faut tout simplement empêcher la pêche au saumon.

Une voix: Il s'agit plutôt de conservation.

M. Davis: C'est vraiment ce qu'il nous faut. Sur la côte est, la pêche au saumon est tout à fait libre en comparaison de la côte ouest ou la saison de la pêche au saumon